

O 3 JUIL. 2019

Mairie de LEUDEVILLE
91630

Le Mée-sur-Seine, le 26 juin 2019

A 1882

Monsieur le commissaire enquêteur en mairie de Leudeville 10 Grande Rue 91630 LEUDEVILLE

Service Territoires Adresse postale : 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée-sur-Seine Tél. : 01 64 79 30 71

territolres@idf.chambagri.fr Objet : enquête publique PLU LEUDEVILLE

N/ Réf. 2019_ST_218_AG_NF

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique ouverte du 11 juin au 12 juillet 2019 pour le PLU de LEUDEVILLE, la Chambre d'agriculture souhaite formuler des observations sur les deux points suivants :

I. La règlementation de la zone « Ab »

Il semble que dans la zone « Ab » ne soient autorisées que les constructions nécessaires à l'agriculture biologique.

Or, l'article L 101-3 du Code de l'urbanisme dispose que : « La réglementation de l'urbanisme régit l'utilisation qui est faite du sol, en dehors des productions agricoles [...]».

Aussi, nous demandons que dans le règlement du secteur « Ab », la mention « biologique » soit retirée, un document d'urbanisme n'ayant pas la vocation à régir les modes culturaux.

II. Le site de l'ancienne station expérimentale de l'INRA

La Chambre d'agriculture constate que certains bâtiments de l'ancienne station expérimentale de l'INRA ne sont pas représentés sur les plans de zonage.

Aussi, nous demandons expressément que tous les bâtiments soient précisément identifiés au plan de zonage.

Vous remerciant par avance de l'aide que vous pourrez nous apporter,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Christophe HILLAIRET